

PROMULGATION D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION

(Nom de la Société)

Il est résolu par résolution extraordinaire que la constitution de la Société susmentionnée soit abrogée et que la constitution figurant à l'annexe « A » ci-jointe y soit substituée.

LE/LA SOUSSIGNÉ(E), ÉTANT ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE OU MANDATAIRE DÉLÉGATAIRE
AUTORISÉ/AUTORISÉE DE LA SOCIÉTÉ SUSMENTIONNÉE, CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES QUE CE QUI
PRÉCÈDE EST UNE COPIE CONFORME D'UNE RÉOLUTION DE LADITE SOCIÉTÉ ADOPTÉE LORS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (PAR RÉOLUTION EXTRAORDINAIRE) LE

_____.

Signature

Nom

Titre

Date